

Département des YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE
MAIRIE DE MERE

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL du 18 Octobre 2016**

Date de convocation
06/10/2016

L'an deux mil seize

Le 18 octobre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Date d'affichage
07/10/2016

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

Etaient présents :

Mrs Simon COULOMBEL, Alain MOLLE, Mmes Sylviane DUQUENOY, Dominique CHESNEAU, C. JUMEL-TROUFLEAU, Françoise BUSTARRET, Isabelle BONNUIT, Mrs Serge BISSONNET, Michel MERCIER, Patrick MARIE, Philippe CLEMENCE, Mme Isabelle DEMONCHY, Mrs Alain DAMIENS, Alain COLOMBI, Mmes Sandrine PAPON, Monique BOURG,

Absents représentés :

Mme Françoise DOUCET représentée par Mr Michel RECOUSSINES,
Mr Guillaume CORNILLEAU représenté par Mme Sandrine PAPON,

Absente :

Mme Françoise BUSTARRET

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Votants : 18

Présents : 16

Mme Isabelle DEMONCHY a été élue secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Monique BOURG

1-APPROBATION DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le précédent compte rendu.

2- SUBVENTION – CLASSE DE 6^{ème} – COLLEGE MAURICE RAVEL

Fin septembre par courrier, le collège Maurice Ravel a formulé une demande de subvention pour un voyage scolaire en janvier 2017. 25 élèves de Méré sont concernés.

Le Conseil Municipal de Méré décide d'attribuer une subvention de 50 € par élève avec 14 voix pour et 4 abstentions.

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including names like AL, MM, PL, and others, along with a circled '1'.

3- ARRET DU PLU

Après une série de questions/réponses, monsieur le Maire procède à la lecture du bilan de la concertation publique.

Vu la réforme et le décret N° 2015-1783 du 28 décembre 2015 dont l'article 12 prévoit que les communes ayant prescrit l'élaboration du PLU avant le 31 décembre 2015 (ce qui est le cas par délibération du 16 décembre 2014) disposent d'un droit d'option pour appliquer la version antérieure ou actuelle du code de l'urbanisme, **le Conseil Municipal de Méré décide à l'unanimité des présents** d'appliquer au PLU en cours d'élaboration l'ensemble des articles R. 151-1 à R. 151-55 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vu le code de l'urbanisme, vu la délibération du 16 décembre 2014, après l'exposé de monsieur le Maire, le Conseil Municipal **considère à l'unanimité des présents** favorable le bilan de la concertation annexé au dossier et **arrête à l'unanimité des présents** le projet de PLU de la commune de Méré.

Après le retour des délibérations de la sous-préfecture, le dossier sera transmis à chaque PPA et sera consultable en Mairie par le public.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Transport : Encore des problèmes avec les conducteurs de bus sur la ligne 17, nous sommes en attente d'informations suite aux réclamations déjà émises ainsi que pour la ligne 45.

Gymnase : Des travaux sont à envisager par la commission « bâtiments » en 2017 (changer les cuvettes et repeindre les murs). Concernant les travaux de réfection, il reste à effectuer le raccordement de la ventilation et le remplacement des gouttières.

Mairie : Les demandes de cartes d'identité ne se feront plus en Mairie de Méré à partir du 8 novembre 2016, mais sur le site service-public.fr directement par les demandeurs.

CCAS : La sortie du 5 octobre s'est bien passée et a ravi tous les participants. Elle a eu lieu au musée de la batellerie sur l'Oise près de Compiègne.

SICESMA : Suite à la dissolution du Syndicat, 2 décisions modificatives sont à prévoir lors du prochain conseil en décembre.

Enfouissements : les travaux rue Désiré Le Prigent sont terminés, seule la dépose des anciens poteaux reste à faire, ainsi que le remplacement des éclairages rue Ste Fontaine, rue des Erables et allée des Prunus.

PPMS : L'exercice intrusion/attentat s'est bien passé dans les 2 écoles. Les marchés de Noël et goûter approchent.

Olympiades : 26 enfants ont participé sous un beau soleil.

Prochain Conseil Municipal : 12 décembre 2016.

